Le fait du jour

Depuis 1980, nos forêts ne cessent de grandir

En l'espace de quatre décennies, le massif forestier breton a connu une expansion spectaculaire. Un atout économique et écologique pour la région.

Stéphane Jézéquel et Martin Vaugoude

Les chiffres publiés par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), dans son mémento 2025, sont éloquents. Entre 1980 et 2024, le volume de bois vivant en Bretagne a presque triplé, passant de 26 millions à 78 millions de mètres cubes. Cette progression est nettement supérieure à la moyenne nationale. Parallèlement, la surface forestière a quasiment doublé sur la même période, s'étendant aujourd'hui sur 451 000 hectares, soit un taux de boisement de 16 %. Si ce taux reste inférieur à la moyenne française (32 %), la dynamique bretonne est unique.

Les arbres protégés par le climat océanique

« La forêt bretonne est une forêt jeune. Son expansion est beaucoup plus récente que dans d'autres régions comme le Grand Est ou le Massif central, où cette dynamique a eu lieu après-guerre », expose Nathalie Derrière, cheffe du département des résultats d'inventaire à l'IGN. La principale explication réside dans une déprise agricole plus tardive en Bretagne que dans d'autres régions.

Ce phénomène explique la jeunesse de ses peuplements, qui est aussi un gage de vigueur et de bonne santé. En effet, la forêt bretonne affiche un taux de mortalité plus faible que dans le Grand Est, région durement touchée par les sécheresses. Jusqu'à présent, le climat océanique a protégé les arbres bretons des stress hydriques intenses, et même les tempêtes n'ont pas eu d'impact statistique majeur sur leur développement.

Une forêt à 90 % privée

« Ça fait partie de la vie des forêts. Je comprends que ça puisse créer un choc parce que le paysage change subitement, mais rien de rédhibitoire. La nature a horreur du vide », commentait, en novembre 2024, Fabien Acquitter, agent à l'ONF, à l'occasion du premier anniversaire de la tempête Ciaran. Le constat qu'il faisait alors était très rassurant : une fois encore, bois et forêts sont en train de reprendre vie.

La forêt bretonne ne se distingue pas seulement par sa croissance, mais aussi par sa structure. Elle est à plus de 90 % privée, une caractéristique partagée avec tout l'ouest de la France, qui s'explique par son histoire : on est loin, en Bretagne, du modèle des grandes forêts domaniales de l'Est, héritées des domaines royaux ou communaux. Cette forte proportion de propriété privée implique des enjeux de gestion cruciaux, car une forêt activement gérée est non seulement plus productive, mais aussi plus résiliente face aux aléas, comme la propagation de maladies.

Pas d'immenses zones boisées en Bretagne mais une couverture extrêmement morcelée, plutôt dans le centre-est de la région et qui se raréfie aux endroits les plus exposés au vent, dans l'ouest et le sud-ouest de la Bretagne. Autre trait marquant : la prédominance des feuillus, qui représentent 77 % des essences, contre 68 % à l'échelle nationale. Le chêne et le châtaignier dominent ce paysage forestier.

Ce triplement du volume de bois constitue-t-il une manne économique immédiate ? Pas encore, tempère Nathalie Derrière. « Le potentiel est réel mais il se réalisera sur le long terme. Ce trésor doit encore arriver à maturité », explique-t-elle.

> *« La forêt bretonne est une forêt jeune. Son expansion est beaucoup plus récente que dans d'autres régions. »*
>
> **NATHALIE DERRIÈRE, CHEFFE DU DÉPARTEMENT DES RÉSULTATS D'INVENTAIRE À L'IGN**

Un chêne de 40 ans est encore jeune et ne peut fournir le bois de haute qualité nécessaire pour la charpente ou l'ébénisterie. La ressource continue de croître et de prendre de la valeur mais il faudra patienter plusieurs décennies avant de pouvoir exploiter pleinement ce capital sur pied.

Un puissant puits à carbone

En revanche, les bénéfices écologiques, eux, sont déjà bien réels. L'un des avantages majeurs de cette

L'ONG Canopée veut « que le bois soit produit de façon durable »

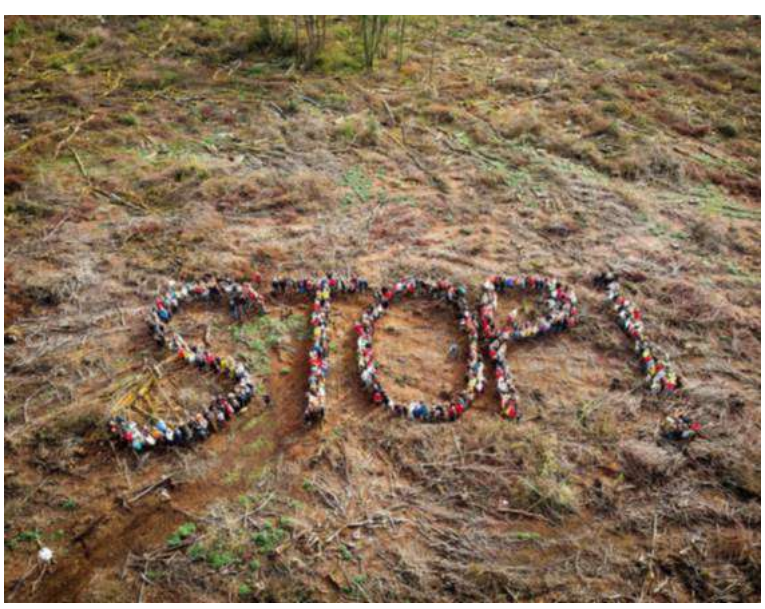

Une coupe rase en forêt dans le Morvan, dénoncée par l'ONG Canopée Forêts vivantes.
Photo Raphaël Bodin pour Canopée Forêts vivantes

B. S.

Jusqu'alors, la Bretagne, modérément boisée, intéressait peu Canopée Forêts vivantes. Cette ONG critique, depuis six ans, certaines pratiques controversées de la filière bois, comme des coupes rases lorsqu'elles sont réalisées à grande échelle pour replanter des résineux en monoculture.

Mais, il y a peu, son chargé de campagne, Bruno Doucet, a pointé, après une association locale, la coupe d'une parcelle diversifiée de feuillus et résineux, d'au moins huit hectares, dans le Sud-Finistère, par Alliance Forêt Bois. Il a publié, sur les réseaux sociaux, une vidéo qui a fait réagir la coopérative. Cette dernière invoque les « risques d'incendie et sécuritaires » que faisait peser le dépérissement de ce peuplement peu entretenu. Elle assure replanter plusieurs variétés de résineux mêlés à des chênes et hêtres.

« Certes, ces coupes sont loin d'illustrer l'essentiel des pratiques forestières mais on les observe assez régulièrement en France. Elles sont délétères, ont un réel impact environnemental, génèrent un fort relâchage de carbone et aboutissent à une perte de couvert forestier dommageable pour la faune et la flore », décrit Céline Lesot, chargée de campagne forêt, climat et biodiversité à Canopée.

Risque de détricotage de la loi anti-déforestation

L'association milite pour une sylviculture mélangée à couvert continu : la diversité des essences contribue à la bonne santé des écosystèmes forestiers. Elle juge pertinent d'y élever des arbres d'âges et de diamètres variés et de prélever, par touches raisonnables, du bois de bonne qualité. « Notre but, ce n'est pas du tout d'interdire la production de bois mais de la pratiquer de manière durable, pour la forêt, la biodiversité mais aussi les techniciens qui y travaillent tous les jours », assure Céline Lesot.

En plus d'agir sur le terrain, Canopée fait pression, avec d'autres organisations, en France et en Europe, pour faire évoluer les réglementations de la gestion forestière. « C'est le cas avec loi européenne contre la déforestation, très ambitieuse mais reportée et qui risque un détricotage : l'exemption du devoir de vigilance pour les petites entreprises du marché en serait un exemple », redoute-t-elle.

La forêt bretonne est une forêt jeune. Son expansion est beaucoup plus récente que dans d'autres régions comme le Grand Est ou le Massif central. Photo Vincent Le Guern

Les tempêtes « font partie de la vie des forêts. Ça peut créer un choc parce que le paysage change subitement, mais rien de rédhibitoire. La nature a horreur du vide ».

FABIEN ACQUITTER, AGENT À L'ONF

jeune forêt en pleine expansion est son exceptionnelle capacité à capter le dioxyde de carbone. Les jeunes peuplements en croissance agissent comme de puissants puits de carbone, jouant un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique. Ainsi, avant même de devenir un pilier de l'économie du bois, la forêt bretonne s'affirme comme un champion environnemental. Cet « or vert » est donc un investissement à double détente : un atout écologique majeur pour aujourd'hui et une promesse de richesse durable pour demain.

Si la forêt bretonne se porte globalement bien, avec un taux d'arbres altérés très inférieur à la moyenne nationale (0,6 % contre 1,5 %), une menace est toutefois surveillée de près : la maladie de l'encre, qui affecte le châtaignier. Favorisée par les hivers doux, elle touche 8 % des châtaigniers bretons, un chiffre encore limité comparé aux 20 % au niveau national, mais qui incite à la vigilance.

« Un poumon vert à préserver »

Bruno Salaün

● Une dizaine d'essences d'arbres feuillus et résineux d'âges variés, un cours d'eau restauré, deux mares, des zones humides rouvertes, des secteurs débardés pour laisser place à des régénérations ou des plantations… À Pleyben (29), depuis 2018, EcoTree travaille à « réparer » des portions esquintées, y compris par la tempête Ciaran, d'un boisement de douze hectares que d'anciens propriétaires n'avaient pas les moyens d'entretenir. C'est aussi le cas dans une trentaine de forêts en Bretagne, sur environ 800 hectares, et sur mille hectares de plus en France et en Europe.

« Notre vocation, c'est de restaurer des écosystèmes pour en tirer des bénéfices écologiques et économiques. On est des spécialistes des forêts abîmées, malades, en carence de gestion, en impasse sylvicole, qu'on achète à moins de 10 000 euros l'hectare, un prix inférieur de moitié à celui d'une forêt mature et saine, mais on engage des travaux derrière », décrit Erwan Le Méné, le président de la société brestoise.

« Il s'agit de leur redonner un potentiel de séquestration carbone, de préserver la biodiversité pour les protéger des parasites, de les rendre productives, notamment pour du bois d'œuvre dans la construction, de plus en plus orientée biosourcée, de les rendre résilientes au changement climatique », assure Erwan Le Méné. Son équipe de 40 salariés parie sur le long terme et applique une méthode sylvicole mixte, irrégulière et à couvert continu, avec des coupes diffuses de 10 % des arbres d'une forêt, en moyenne, tous les dix ans.

100 000 clients particuliers et 2 500 entreprises

EcoTree tente de convaincre les particuliers et les entreprises d'investir dans cet « or vert ». Les premiers sont 100 000 à avoir acheté des arbres en huit ans, à des prix qui varient actuellement de 14 à 21 euros l'arbre, selon les essences. Les secondes achètent des crédits carbone de séquestration pour compenser les impacts environnementaux de leurs activités et aller vers le zéro net carbone. 2 500 l'on fait auprès d'EcoTree, selon Erwan Le Méné. Ces crédits carbone, assortis d'une prime à la biodiversité, sont, de préférence, cédés à 75 euros la tonne de CO2 pour des cours moyens actuels à 35-40 euros. « Au-delà du carbone, nous intégrons la préservation de la faune, de la flore, de la qualité de l'eau, etc. », justifie-t-il.

Après deux années rendues difficiles par l'inflation et des dépenses écologiques en baisse, il évoque « une dynamique retrouvée en 2025, notamment du côté des entreprises, en particulier en Bretagne, qui ont besoin d'accélérer la décarbonation de leurs activités et investissent dans ce poumon vert qu'est la forêt, un actif d'avenir ».

Sur **letelegramme.fr**

La vidéo

Erwan Le Méné, président et l'un des quatre cofondateurs d'EcoTree, dans une forêt réhabilitée par la société brestoise à Pleyben. Photo Bruno Salaün

Depuis quarante ans, la forêt gagne du terrain en Bretagne

Évolution du volume de bois vivant en France entre 1985 et 2024

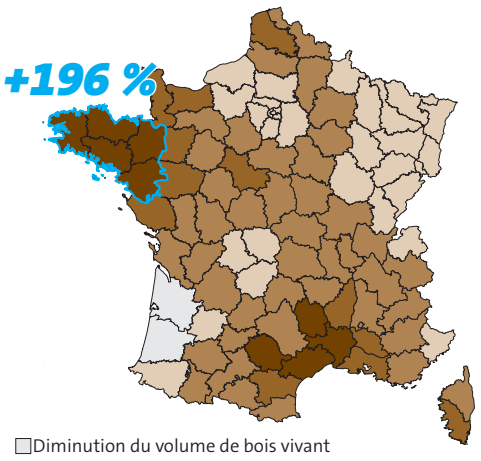

Diminution du volume de bois vivant

Augmentation du volume
- 0-50 %
- 50-100 %
- 100-150 %
- Plus de 150 %

Sont recensés les arbres qui font plus de 7,5 cm de diamètre à partir d'1,3 m de hauteur.

Évolution de la superficie forestière en Bretagne
(indice de confiance entre 8 000 et 18 000 ha)

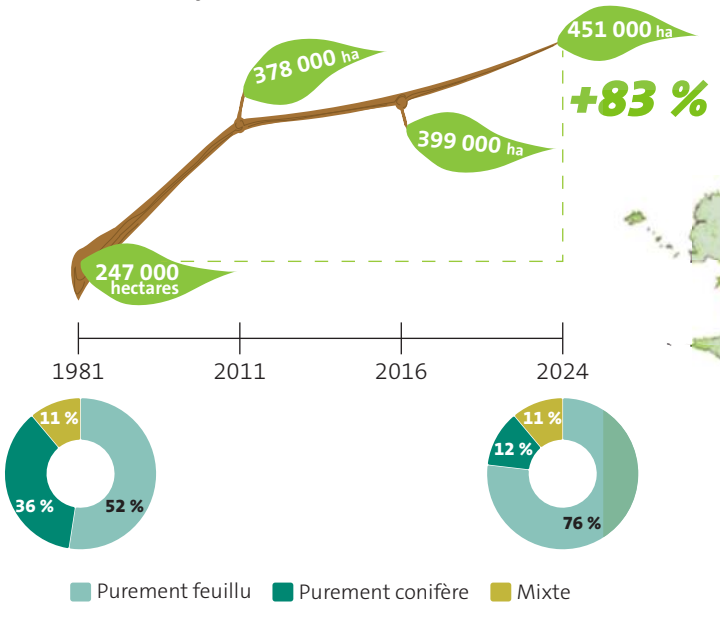

16 % de la Bretagne sont couverts de forêt, d'après les campagnes d'inventaire forestier 2020-2024).

La région se classe ainsi **9/13** en France métropolitaine.

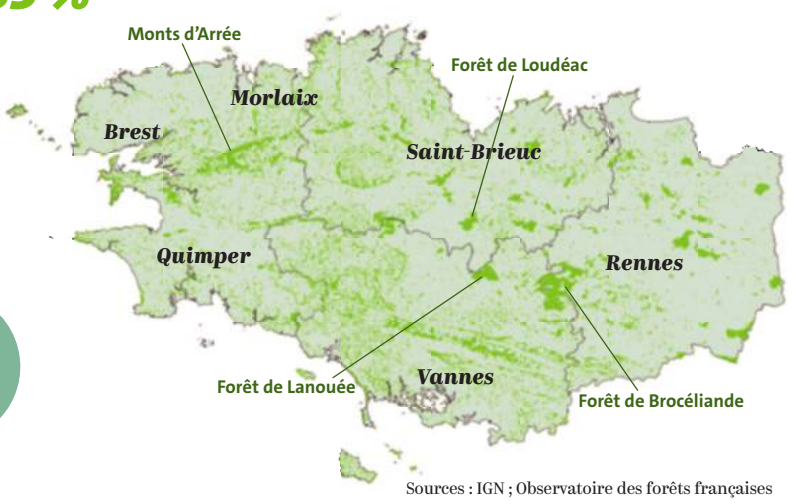

Sources : IGN ; Observatoire des forêts françaises